



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 28 août 2023 à 17 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Claude Benjamin, M. Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présentes M^{me} Marielle Benoit, directrice générale et greffière. M^{me} Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe est absente.

Première période de questions

La personne présente de s'exprime pas.

2023-499 Certificat de signification de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le certificat de signification de l'avis de convocation à la présente séance est déposé.

2023-500 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que proposé.

Procès-verbaux

2023-501 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 21 août 2023

Documents : Procès-verbaux des séances tenues les 7 et 21 août 2023.

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 21 août 2023 a été remise à chacun des membres du conseil municipal au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la directrice générale et greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 7 et 21 août 2023.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

Réglementation

2023-502 Adoption du Règlement 667 concernant la circulation et le stationnement - RM-330

Document : Règlement 667 concernant la circulation et le stationnement - RM-330.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 août 2023;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 7 août 2023;



Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 667 concernant la circulation et le stationnement - RM-330* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Traitement des eaux

2023-503

Construction d'une nouvelle prise d'eau brute pour la station de traitement d'eau potable - Octroi du contrat

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 19 juin 2023 et analyse de la conformité administrative de la directrice générale et greffière datés du 20 juin 2023.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, deux soumissions ont été déposées comme suit :

Soumissionnaires	Prix (Incluant les taxes)
Pronex excavation inc.	1 432 662,54 \$
Allen entrepreneur général inc.	1 903 986 \$

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour les travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau brute pour la station de traitement d'eau potable soit octroyé à la compagnie Pronex excavation inc. au coût de 1 432 662,54 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

Appui

2023-504

Projet d'usine de biométhanisation - Appui

CONSIDÉRANT le projet d'usine de biométhanisation qui s'installera sur la rue Donahue;

CONSIDÉRANT que ce projet aura un impact économique positif important pour la région de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que l'entreprise va réinjecter un bon pourcentage de biogaz dans le réseau d'Énergir;

CONSIDÉRANT que ledit projet entraînerait une réduction probante des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que le digestat qui possède des qualités fertilisantes sera ensuite redistribué aux agriculteurs;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'appuyer le projet d'usine de biométhanisation qui s'installera sur la rue Donahue à Farnham.



Seconde période de questions

La personne présente de s'exprime pas.

Sur proposition du président, la séance est levée à 17 h 02.

Marielle Benoit, OMA
Directrice générale et greffière

Patrick Melchior
Maire